



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 10 septembre 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Le 10 septembre 2020 à dix-huit heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du conseil municipal dans la salle polyvalente sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Éric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT Christine, Mme LELIEVRE.

Absents : M. ZEDDE Alain à donner pouvoir à Mme TALBOT.

Secrétaire de séance : M. COUILLER Jean-Paul.

2020-74 – MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE AUX ROUMAROIS PAR PANNEAU POCKET

Il s'agit de proposer aux Roumarois un outil à l'utilité citoyenne pour tous, afin d'être tenus informés rapidement et facilement sur tous les sujets concernant la commune. 2 600 communes en France utilisent cette application, très facile d'utilisation, d'installation et peu chère pour la commune (230 € par an sans reconduction automatique) qui ne laisse transparaître aucune information personnelle de l'utilisateur. Madame le Maire propose de souscrire à cette application.

Le Conseil municipal ACCEPTE la mise en place de ce système d'alerte pour un coût annuel compris entre 230 € et 250 €.

Fait à Roumare, le 14 septembre 2020

Signature

LELIEVRE Josiane



ll
ilk